

Protocole Sanitaire Rentrée 2020

Le Ministère de l'éducation nationale a transmis, ce jeudi 27/08 au matin, la version définitive du protocole sanitaire à mettre en œuvre pour cette rentrée scolaire 2020. Nous essayons donc de faire au mieux pour que chacun soit accueilli dans les meilleures conditions dans le respect de ce protocole.

Nous avons à cœur que cette rentrée soit pour tous les élèves de l'école des Villettes le moment heureux attendu chaque année.

Les parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. **Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.** De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le chef d'établissement.

Une prise de température systématique sera faite à l'entrée de l'école (ou pourra être faite à la maison).

L'accès des accompagnateurs (notamment les parents) aux bâtiments scolaires n'est pas interdit mais il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire. Chacun doit se désinfecter les mains, porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. Au sein de l'école, pour simplifier et éviter le brassage, il a été décidé que seulement les parents de PS1, PS2 et MS pourront s'avancer vers la porte d'entrée et rentrer dans le couloir tout en respectant la distanciation et sans trop s'attarder. **Seuls deux parents peuvent rentrer à la fois (seul un parent par famille est accepté).**

Accueil des élèves

Dans les espaces clos (dont la salle de classe), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible (classe des CM avec les bureaux doubles) ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves afin d'accueillir tous les élèves.

Le travail en groupe et en atelier est maintenu dans toutes les classes, ainsi qu'en maternelle les coins jeux. En effet, la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est permise.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Les entrées et sorties des élèves se feront comme suit :

CE/GS/CP par l'escalier de secours

CM et PS/MS entrée principale

Les parents hors PS laisseront leurs enfants aux barrières.

Les élèves bénéficieront d'une **information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque** ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des

différentes mesures. Celle-ci sera adaptée à l'âge des élèves.

Horaires

Garderie à partir de 7h30 jusqu'à 8h10 ; Accueil dans la cour côté rue des cartables tant que le temps le permet .

A partir de 8h10 et jusqu'à 8h25 , accueil côté église dans les mêmes conditions qu'en fin d'année scolaire (**merci de laisser vos enfants vers les barrières-hors PS,MS et nouveaux élèves si besoin**). Merci de respecter scrupuleusement ces horaires.

Pour les PS et MS, nous autorisons que vous les accompagniez vers la porte de la classe avec un masque pour les premiers jours de la rentrée, pas plus de deux parents à l'intérieur (un par famille).

Accueil après-midi à partir de 13h15, côté église.

Sortie de midi :côté église jusqu'à 11h45 et ensuite jusqu'à midi côté rue des cartables.

Sortie du soir à 16h30 comme auparavant. Pour le périscolaire s'inscrire auprès d'Oxygène.

Cantine et sieste

Elle est réservée **en priorité pour les enfants dont les deux parents travaillent et ne peuvent récupérer leur enfant du temps de midi.**

Dans la cantine : les tables seront organisées dans la mesure du possible par groupe classe afin de limiter les brassages entre élèves mais un seul service aura bien lieu.

Nous poursuivons avec les repas chauds livrés par API.

Sieste proposée aux PS voir MS avec priorité aux PS.

Récréations

Les récréations seront décalées par classe , ceci afin d'éviter le brassage des élèves.

Le principe de la distanciation ne s'applique pas comme nous sommes en extérieur.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. Les jeux apportés de la maison sont interdits.

Collation du matin autorisée (fruit ou produits laitiers).

Les goûters d'anniversaires seront vécus autrement (sans gâteaux ni friandises).

Nettoyage des locaux et mesures sanitaires

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables de la cantine sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte.

Le lavage des mains sera réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'école
- o avant chaque repas ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos pourra se réaliser sans mesure de distanciation physique.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes au sein de l'école (enseignantes, personnel OGEC, intervenant, éventuellement parents).

Pour les élèves, les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

La ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération aura lieu au minimum toutes les 3 heures.

Les gestes barrières doivent être appliqués partout dans l'établissement, tout le temps et s'appliquent à tous. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



A remplir et à rendre à l'enseignant le premier jour de classe si votre enfant vient à l'école.

Madame, Monsieurparents deen classe de..... ont pris connaissance du protocole mis en place à l'école des Villettes pour la rentrée 2020 et acceptent ces conditions d'accueil.

Fait àle Signatures :